DIPLOME D'UNIVERSITE (D.U.)

ETHIQUE DES AFFAIRES ET PROTECTION DES INTERETS FINANCIERS

Directeur adjoint : Mathieu MARTINELLE – mathieu.martinelle@univ-lorraine.fr

Responsable pédagogique : Amélie BELLEZZA – amelie.bellezza@univ-lorraine.fr

Renseignements administratifs : Laetitia ERPELDING laetitia.erpelding@univ-lorraine.fr

Objectifs et situation par rapport à l'offre de formation régionale :

La gestion du risque pénal est un problème croissant au sein des entreprises et des collectivités territoriales notamment en raison du manque d'information dont disposent leurs dirigeants et responsables. Cette situation résulte, pour l'essentiel, du fait que le droit pénal des affaires est un domaine technique, complexe, évolutif.

Fort de ce constat, l'objectif prioritaire du D.U. « Ethique des affaires et protection des intérêts financiers » consiste à diffuser une formation professionnalisée, pluridisciplinaire et de haut niveau dans les domaines du droit pénal, de l'économie du crime, de la comptabilité, de la finance d'entreprise, des instruments et marchés financiers, de la gestion bancaire et de la fiscalité. Il s'agit par conséquent de présenter les différents instruments permettant de connaître et de diagnostiquer l'utilisation détournée de techniques de gestion, juridiques, économiques ou financières en vue de commettre une infraction pénale afin de permettre aux étudiants, en formation initiale ou continue, de disposer de données et d'études fiables ainsi que des techniques spécifiques pour lutter efficacement contre la criminalité économique et financière ou mettre en œuvre des techniques efficaces de détection et de prévention.

A cette fin, le diplôme intègre les approches juridiques, économiques et financières. L'étude des mécanismes, produits et procédures ou montages est en grande partie orientée vers des cas pratiques et des analyses de dossiers, dans le but de mettre à jour les comportements liés à la délinquance d'affaires. Les cas et dossiers sont constitués en étroite concertation entre intervenants universitaires (professeurs de droit, d'économie, de finance et de gestion) et professionnels (magistrats, responsable de TRACFIN, responsable du service juridique de l'AMF, ministère des finances, officiers de police judiciaire, banquiers… etc.).

Les principaux thèmes abordés durant la formation sont les suivants ;

- Les principales infractions d'affaires : blanchiment, corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, infractions au droit des sociétés (abus de biens sociaux, répartition de dividendes fictifs, publication de comptes infidèles, …etc.), délits et manquements boursiers, fraude fiscale ;
- L'économie de la délinquance d'affaires : détection des infractions, détermination de la sanction optimale, coût social, espérance de gain/risque de perte ;
- Éthique des affaires et *compliance* ;
- Stratégie d'entreprises, techniques comptables et financières de la délinquance d'affaires.

Des conférences ponctuelles peuvent être organisées, notamment sur des aspects nationaux ou internationaux de la délinquance économique et financière.

Il s'agit d'assurer à la fois un taux de réussite élevé et d'offrir aux étudiants la possibilité d'obtenir un Diplôme d'Université de qualité et reconnu comme tel.

Prérequis à l'inscription au D.U. « Ethique des affaires et protection des intérêts financiers » :

L'inscription au diplôme est subordonnée à l'obtention préalable de l'un des diplômes suivants :

- Licence en droit ;
- Licence en économie ;
- Licence en droit-économie ;
- Licence en administration économique et sociale ;
- Licence de gestion, etc.

La licence doit avoir été obtenue **avant l'inscription au diplôme**, ce qui signifie que la formation ne peut pas être suivie en parallèle de la troisième année de licence.

Compétences acquises à l'issue du D.U. « Ethique des affaires et protection des intérêts financiers » :

Le diplôme permet d'acquérir une vue synthétique et globale des problèmes posées par la délinquance d'affaires à travers les instruments juridiques, économiques et financiers offrant ainsi un large éventail de débouchés possibles (cf. tableau infra).
Le DU « Ethique des affaires » constitue enfin un atout supplémentaire pour accéder à différents Masters 2 tels que : « Prévention du risque pénal, économique et financier », « Droit pénal européen des affaires », mais aussi « Négociation et ingénierie patrimoniale, « Banque des Professionnels et Management d'Agence », IFBE, … etc.

Coûts de la formation :

Frais de scolarité :	**170,00 €**
Frais spécifiques pour les étudiants en formation initiale :	**500,00 €**
Frais spécifiques pour les professionnels en formation continue :	**1.725,00 €**

PRINCIPAUX DEBOUCHES	
Secteurs d'activité	**Métiers**
- Banque - Assurance - Sociétés d'audit et de conseil - Notariat - Collectivités territoriales - Magistrature - Barreau - Police et Gendarmerie	- Juriste d'entreprise de banque et d'assurance - Juriste des collectivités territoriales - Inspection générale de banque - Conseiller financier, en gestion de patrimoine - Notaire - Service de prévention du risque pénal des entreprises - Direction générale des finances publiques - Magistrats - Avocats - O.P.J.

ENSEIGNEMENTS

D.U. « ETHIQUE DES AFFAIRES ET PROTECTION DES INTERETS FINANCIERS »

UE THEORIQUES	
Approche théorique des infractions d'affaires	12H
Protection des intérêts financiers de l'Union Européenne	15H
Compliance dans le secteur bancaire	10H
Ethique des affaires	12H
UE PRATIQUES	
Techniques d'investigation en matière économique et financière	14H
Instruction, poursuite, jugement en matière économique et financière	06H
Techniques comptables et financières de la délinquance d'affaires	12H
Détection et sanction des abus de marché	06H
Pratiques du parquet national financier	06H
Prévention et technique de détection du blanchiment d'argent	10H
Méthodologie du mémoire ou grand oral	